

Commune de SAINT-JODARD
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 10 janvier 2025 à 17h00

PRESENTS : Dominique RORY, Patrice BOUTET, René BRUYERE, Arnaud CHEYLUS
Philippe DUREL, Jean-Paul LABE, Irène PION
ABSENT EXCUSE : Jean Luc OBLETTE
SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Paul LABE
DATE DE CONVOCATION : 27/12/2024

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- REPORTE : Modification des statuts de la CCFE (suite prise en charge cotisations SDIS)
- Demandes de subventions
- Organisation des vœux
- Questions diverses

● **Demandes de subventions**

Monsieur le Maire fait état des demandes de subventions reçues :

- ADAPEI
- France Alzheimer
- Chambre des métiers
- FSE du collège de Balbigny

Pour mémoire, subventions versées en 2024 :

- COLLEGE : 35 €
- ECOLE DE MUSIQUE : 100 €
- TRANSPORT SCOLAIRE : 1 020 €
- COMITE DES FETES : 161.60 €
- DDEN : 70 €
- COMITE DES FETES MARCHE DE NOEL : 52 €
- SOU DES ECOLES MARCHE DE NOEL : 30 €
- VIVRE A ST JODARD (RESTAURATION STATUE ST GILDAS): 500 €
- ADMR : 200 €
-

Monsieur le Maire propose de ne pas accéder aux demandes de subvention qui viennent d'être étudiées par le conseil, conformément au principe général adopté depuis plusieurs années qui consiste à réserver en priorité les aides communales aux associations intervenant sur le territoire communal.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

● **Recensement**

Un point est fait sur l'avancement de la préparation des opérations de recensement.

La préparation de la collecte est terminée, l'agent recenseur est formée et la tournée de reconnaissance aura lieu avant le 16 janvier. Une communication ILLIWAP accompagnera les différentes phases de l'opération sur le terrain afin d'inciter les habitants à effectuer la démarche en ligne de manière autonome ou accompagné par l'agent recenseur, et le cas échéant en Mairie.

- **Préparation des vœux**

Le support de présentation des vœux est présenté, commenté et validé par le Conseil Municipal.

Questions diverses

- **Chantier adressage**

A l'occasion de l'opération de recensement, chaque habitation sera répertoriée. M le Maire propose de profiter de cette opportunité pour vérifier et mettre à jour la base adresse nationale. Pour mémoire la Base Adresse Nationale (BAN) est une base de données avec les adresses numérotées de chaque habitation. Les services de l'Etat, les secours, Google utilisent les données de cette base. Philippe Durel qui connaît bien tout le territoire de la commune se propose d'assister la secrétaire dans la mise à jour.

- **Retour réunion avec l'inspectrice d'académie et les Maires du RPI St Jodard-Pinay-St Georges de Baroille**

Monsieur Le Maire souligne le bon fonctionnement de notre RPI que ce soit sur le plan pédagogique avec une équipe engagée, sur celui des installations et des équipements dans lesquels nos trois communes investissent régulièrement, et celui du soutien et de l'animation apportés par les associations comme dans le cadre de l'évolution du jardin pédagogique avec la récente plantation d'arbres fruitiers. Il évoque l'évolution des effectifs.

A Saint-Jodard
Le 13/01/2025

Le Maire, Dominique RORY



Le secrétaire de séance, Jean-Paul LABE